



JUDO-CLUB DE RANDAN

Association loi de 1901
Affilié à la FFJDA sous le n°11 63 1170
Siège social : Mairie de RANDAN 63310
Dojo : salle des sports de RANDAN, route de Saint-Yorre
N° SIRET : 42418850600010 code APE : 926C

Tarifs saison 2021/2022

Le forfait annuel global comprend :

- la licence assurance : 40 € (montant fixé par la FFJDA)
- la cotisation club : 15 € par famille
- les cours de l'année : 85 € le 1^{er} groupe (6-9 ans) 9h00 à 10h30
110 € le 2^{ème} groupe (à partir de 10 ans) 10h30 à 12h30

Possibilité de payer en 2 ou 3 fois (la totalité du règlement est remise dès l'inscription) :

Dates d'encaissement :

- Si paiement en 1 fois : à l'inscription
Si paiement en 2 fois : 1er à l'inscription, 2ème le 30 octobre
Si paiement en 3 fois : 1er à l'inscription, 2ème le 30 octobre, 3ème le 30 novembre

Dater les chèques du jour et mettre au verso les dates d'encaissement ainsi que le nom de l'enfant

• Forfait annuel pour 1 inscription de JUDO:

Licence + cotisation club + cours

1^{er} groupe : 140€

Possibilité de paiement en plusieurs fois, soit : - 2 chèques : 2 de 70 €
- 3 chèques : 2 de 45 € et 1 de 50€

2^{ème} groupe : 165€

Possibilité de paiement en plusieurs fois, soit : - 2 chèques : 2 de 82.50 €
- 3 chèques : 1 de 65€ et 2 de 50€

Une réduction de 10€ par enfant, à partir de 2 inscriptions (réservé aux fratries).

Une seule cotisation club sera à payer par famille.

PIECES A FOURNIR :

Pour une première inscription : 2 photos d'identité, la photocopie de la carte d'identité ou de l'acte de naissance, un certificat médical de non contre-indication à la pratique physique et sportive

Pour une réinscription : un certificat médical de non contre-indication à la pratique physique et sportive

Autres moyens de paiement acceptés : coupon sportif et chèque vacances (ANCV) et ticket loisir (CAF).